

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité avec les lycéen·nes français·es

Quand l'école manque de professeur·es, de matériel, de sécurité et même de conditions sanitaires dignes, ce sont les élèves qui en paient le prix. Et lorsque ces élèves se mobilisent pour dénoncer ces conditions, leur réponse ne peut pas être la répression.

L'Union Nationale des Étudiant-e-s du Luxembourg représente l'ensemble des lycéen·nes luxembourgeois·es, des étudiant·es universitaires du pays ainsi que les Luxembourgeois·es étudiant à l'étranger. Nous faisons également partie de l'OBESSU et de l'ESU, les organisations européennes faîtières représentant respectivement les unions nationales de lycéen·nes et les étudiant·es universitaires.

Mais la solidarité entre jeunes ne s'arrête pas aux frontières. C'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui exprimer notre soutien aux lycéen·nes français·es qui se mobilisent pour faire entendre leur voix et défendre leur droit à une éducation digne.

Comme dans plusieurs pays européens, les établissements scolaires français font face à un manque de personnel enseignant. Les problèmes mis en avant par les lycéen·nes français·es ne se limitent cependant pas au manque de personnel pédagogique. Ils dénoncent également le manque de matériel essentiel, des infrastructures détériorées, ainsi que des problèmes de sécurité qui ne devraient pas exister dans un bâtiment public : des alarmes incendie défectueuses ou insuffisantes, le manque de produits d'hygiène tels que le papier toilette et le savon, et même la présence de rats et de moisissures dans certains établissements, ce qui représente un risque potentiel pour la santé des élèves et du personnel.

L'état dégradé des établissements scolaires est notamment lié au manque d'effectifs et de financements accordés à l'éducation. Nous souhaitons souligner que l'argent investi dans l'éducation est un investissement pour le futur. Investir dans l'éducation, c'est investir dans les jeunes, et investir dans les jeunes, c'est investir dans l'avenir de notre société.

De plus, nous critiquons les violences policières rapportées lors de manifestations étudiantes. Des lycéen·nes ont notamment fait état de coups, de techniques d'interpellation violentes et de l'usage de gaz lacrymogène alors qu'ils et elles exerçaient leur droit de manifester. Nous souhaitons rappeler qu'une majorité des personnes mobilisées sont mineures. Le droit de manifester doit être respecté et toute intervention des forces de l'ordre doit être proportionnée et respecter les droits fondamentaux des manifestant·es.

Nous condamnons évidemment toute forme de violence commise lors de manifestations, y compris lorsqu'elle est commise par des manifestant·es. Cependant, de tels comportements ne peuvent pas servir de justification à une répression collective ou à l'usage disproportionné de la force envers l'ensemble des personnes mobilisées. La responsabilité de quelques individus ne peut pas être utilisée pour remettre en cause le droit de manifester de milliers de jeunes.

Enfin, au nom du principe d'égalité, qui constitue l'une des valeurs fondamentales de la République française, nous dénonçons les inégalités socio-économiques qui touchent particulièrement les lycéen·nes des quartiers défavorisés, notamment en Seine-Saint-Denis (93). Chaque élève devrait avoir le droit d'étudier dans un environnement adapté, sûr et digne, indépendamment de son lieu de résidence ou de son statut socio-économique. L'égalité devant la loi et l'égalité des chances ne peuvent pas être de simples principes inscrits dans les valeurs de la République : elles doivent se traduire concrètement dans la réalité de chaque établissement scolaire.

Comme le souligne Andreas Turki, secrétaire général adjoint :

« Le niveau et les conditions d'éducation ne devraient pas dépendre de la position sociale ou du code postal d'un·e élève. Les conditions dans lesquelles un·e jeune étudie peuvent avoir des conséquences importantes sur son parcours scolaire, son accès à l'enseignement supérieur et ses perspectives professionnelles. »

Les droits des jeunes ne s'arrêtent pas aux frontières. Notre solidarité non plus.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter l'UNEL à porteparole@unel.lu ou notre porte-parole Mariana Portelada au +352 621 345 309.